



COMMENT TRANSMETTRE SANS DESCENDANCE ?

CONFÉRENCE
DE M^E LOUIS-PHILIPPE TANDONNET
NOTAIRE - DROIT DE LA FAMILLE ET CONSEIL PATRIMONIAL

JEUDI 10 OCTOBRE 2019 À 17H30
SALLE LAGRANGE - MAISON JEAN-MARIE VIANNEY
29, RUE DU DR NODET À BOURG-EN-BRESSE

DIOCÈSE DE BELLEY-ARS

04 74 32 86 30 - CATHOLIQUE-BELLEY-ARS.FR

